

ADR - Formation conducteurs - Transport de matières dangereuses - Formation de base initiale

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 1500309F — Mise à jour : 13 avril 2026

Organisme responsable : AFTRAL CESSON SEVIGNE

Contenu

Objectifs

Être autorisé à transporter, en national et en international, les produits de la classe 2 à 9 (sauf 7), suivant les moyens de transport : colis, grand récipient pour vrac, Grands emballages, conteneur, conteneur citerne inférieur ou égal à 3m3, citerne ou véhicule batterie inférieur ou égal à 1m3, véhicule vrac solide (benne)

Programme

- Appréhender le contexte règlementaire de la formation
- Prévenir les risques associés aux produits chimiques et aux gaz
- Identifier les documents obligatoires

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée Aucun prérequis	Niveau de sortie Sans niveau spécifique
------------------------------------	--

Liste des certifications

Certificat de formation de conducteur ADR (habilitation)
--

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2079957	Présentiel	Cesson-Sévigné	31/12/2025	30/12/2026

Source : GREF Bretagne #1500309F